

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL **Du mercredi 28 août 2019**

Date de convocation	20/08/2019
Date d'affichage	03/09/2019
Membres du Conseil en exercice	11
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil dix-neuf, le 28 août à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, DUFOUR André, HUSSENET Fabrice, LEMENANT Lucien, MARRON Stéphane, SCHIEFER Jocelyne

Absents excusés : BERTOT Philippe, Jean-Edmond LEMAGNEN, MALOCHET Xavier

Secrétaire de séance : CRIQUET Anne

2019-06-01 : DELIBERATION MODIFICATIVE A LA DELIBERATION 2019-04-05 POUR L'AQUISITION D'UN TRACTEUR

Monsieur le maire informe l'assemblée que suite à une erreur d'interprétation du devis de l'entreprise SM3 CLAAS de Fleury, il est nécessaire de prendre une délibération modificative à la délibération 2019-04-05 correspondant à l'acquisition du tracteur dans le sens où :

Les devis des entreprises Blanchard agriculture et SM3 CLAAS, pour le changement du tracteur de la commune sont :

- Blanchard agriculture : pour un montant de 60 500HT soit 72 600TTC.
- SM3 CLAAS : pour un montant de 58 500HT soit 70 200TTC

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise SM3 CLAAS de Fleury pour un montant de 58 500HT soit 70 200TTC sur l'article 21571.

2019-06-02 : DELIBERATION MODIFICATIVE - REPRISE DU TRACTEUR CELTIS 436 RC + EQUIPEMENTS

Une proposition de reprise du tracteur CELTIS 436 RC ainsi que du chargeur faucheuse, du godet et du la fourche par SM3 CLAAS situés à Valognes, pour un montant HT de 16 000.00 €, soit 19 200 € TTC, est présentée au Conseil Municipal. La cession nécessite une décision modificative.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents valide cette opération.

	Article	Libellé	Montant
INVESTISSEMENT	Recette 024		19 200€
		Produit de cession d'immobilisations	
	Dépense 21571	Matériel roulant	19 200€

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

2019-06-03 : DELIBERATION MODIFICATIVE - OPERATION BUDGETAIRE – VIREMENT DE CREDIT : REPRISE DU TRACTEUR CELTIS 436 RC + EQUIPEMENTS

Afin de pouvoir payer les différentes factures au chapitre 21, un virement est nécessaire du chapitre des dépenses imprévues vers le chapitre 21.

Après délibération, le Conseil Municipal valide cette opération.

	Article	Libellé	Montant
INVESTISSEMENT			
	Dépense 020	Dépenses imprévues	- 22 800€
	Dépense 21571	Matériel roulant	+ 22 800€

2019-06-04 : VALIDATION DE FACTURES EN INVESTISSEMENT

Monsieur le maire présente :

⇒ la factures de l'entreprise ENEDIS pour le branchement électrique de la Halle Polyvalente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

valide le montant de la facture pour un montant de 1 235.52 € TTC

décide d'imputer cette dépense en section d'investissement du BP 2019, à l'article 2313

⇒ la facture de HAG'SYSTEM pour le solde de la mission SPS pour la construction de la Halle Polyvalente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

valide le montant de la facture pour un montant de 216 € TTC

décide d'imputer cette dépense en section d'investissement du BP 2019, à l'article 2313

⇒ la factures de l'entreprise Gouville Froid SARL pour l'achat d'équipement (bac inox) en matériel de cuisine à la salle communale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

valide le montant de la facture pour un montant de 234.96 € TTC

décide d'imputer cette dépense en section d'investissement du BP 2019, à l'article 2188

2019-06-05 : DEVIS VOIRIE

Monsieur le maire présente les devis pour les travaux d'enrobé Rue Vincent :

Entreprise retenue : GALOPIN TP, pour un montant de 1 275.00 € HT soit 1 530.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise GALOPIN TP, pour un montant de 1 275.00 € HT soit 1 530.00 € TTC

2019-06-06 : DEVIS BATIMENTS

Monsieur le maire-adjoint présente le devis, de l'entreprise Dugardin, seule entreprise à avoir répondu, pour l'aménagement du préau à l'école, pour un montant de 1 690 € HT soit 2 028 € TTC

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise DUGARDIN pour un montant de 1 690 € HT soit 2 028 € TTC.

2019-06-07 : LOTISSEMENT SAINT-MICHEL : VALIDATION DE DEVIS

Monsieur le maire présente les devis :

⇒ de l'entreprise ORANGE :

- pour l'étude, le suivi des travaux et recettes de conformité des infrastructures en lotissement pour réseaux fibre optique et cuivre, pour un montant de 1 027 € HT soit 1 232.40 € TTC €
- pour l'étude du projet de câblage mono fibre optique pour pavillon neuf et de câblage optique 1FO d'une zone pavillon depuis PDO à proximité du lot jusqu'au point de raccordement en limite de lotissement, pour un montant de 1 210 € HT soit 1 452 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les devis de l'entreprise ORANGE pour un montant :

- de 1 027 € HT soit 1 232.40 € TTC €
- de 1 210 € HT soit 1 452 € TTC

⇒ de MESNIL SYSTEM' pour le contrat de mission de coordination SPS pour l'aménagement du lotissement de 3 lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise Mesnil System' pour un montant de 695 € HT soit 834 € TTC €

2019-06-08 : HALLE POLYVALENTE : VALIDATION D'UNE MOINS-VALUE POUR LE LOT 5

Monsieur le maire informe l'assemblée que pendant les travaux de chantier, il est apparu plus simple de réaliser le dessus des portes intérieures des sanitaires par un linteau maçonné en remplacement des cloisons initialement prévues

La moins-value au marché initial du lot 5 Plâtrerie sèche, d'un montant de 2 474.64 € HT est **de - 435.12 € HT soit - 522.14 € TTC**

Après délibération, le conseil municipal valide la moins-value au marché initial du lot 5 Plâtrerie sèche, d'un montant de 2 474.64 € HT pour un montant **de - 435.12 € HT soit - 522.14 € TTC**

2019-06-09 : CAFE DU CENTRE : REVISION DU LOYER

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors du conseil municipal du 30 mai 2018, par la délibération 2018-04-02, le loyer avait été revu à la baisse pour la 1^{ère} année soit 600 € au lieu des 700 € d'origine, à la demande de la nouvelle gérante du café du centre.

Monsieur le maire sollicite à nouveau l'assemblée pour la révision du loyer prévu lors de la signature du bail en juillet 2018.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le loyer pour un montant de 660 € à compter du mois de septembre 2019.

2019-06-10 : LATITUDE MANCHE : TARIFS GITES POUR LA SAISON 2020

Monsieur le maire et madame le Maire-adjoint présente les nouvelles grilles tarifaires mises en place par Latitude Manche pour les tarifs des gîtes pour la saison 2019.

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Monsieur le maire informe l'assemblée que suite aux aménagements des gîtes, à l'installation du Wifi et au travail de l'agent d'accueil, d'excellents avis sont émis suite aux locations dans les 3 gîtes. Pour cette raison, une augmentation des tarifs de 5 % est proposée :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

→ **DECIDE** d'augmenter les tarifs de la saison 2019

→ **VALIDE** les tarifs suivants pour 2020

Gîtes 765 et 766 :

	Tarif 1 nuit applicable à partir de 2 nuits	Tarif semaine du samedi au samedi
Très Basse Saison	65 €	230 €
Basse Saison	65 €	230 €
Moyenne saison	65 €	300 €
Saison intermédiaire	65 €	300 €
Haute saison : → arrivée le samedi	Location à la semaine du samedi au samedi	420 €
Très haute saison : → arrivée le samedi	Location à la semaine du samedi au samedi	420 €

Week-end 2 jours : 130 €

Gîtes 767 :

	Tarif 1 nuit applicable à partir de 2 nuits	Tarif semaine du samedi au samedi
Très Basse Saison	75 €	260 €
Basse Saison	75 €	260 €
Moyenne saison	75 €	310 €
Saison intermédiaire	75 €	310 €
Haute saison : → arrivée le samedi	Location à la semaine du samedi au samedi	440 €
Très haute saison : → arrivée le samedi	Location à la semaine du samedi au samedi	440 €

Week-end 2 jours : 150 €

Pour les 3 gîtes :

→ En juillet et en août : uniquement location à la semaine du samedi au samedi

→ L'accueil d'animaux **est refusé**

→ Le tarif mensuel pour les 3 gîtes: 550 €

→ Le montant de la caution reste inchangé : 300 €

→ Le forfait ménage est de : 50 €

→ Les charges d'électricité sont de : 0.10 € du Kw en heure pleine
0.07 du Kw en heure creuse

→ L'exonération des charges de gîtes lorsqu'elles sont inférieures à 5 €

→ l'hébergement est ouvert à la location du 5 janvier 2020 au 3 janvier 2021.

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Autorise Monsieur le maire à signer la convention de mandat de location saisonnière pour ces 3 gîtes.

2019-06-11: SUBVENTIONS

D'une part, monsieur le maire informe l'assemblée que suite à la dissolution du Groupement Jeunesse Douve et Divette, en accord avec les clubs ASM (Association Sportive Martinvast) et SCUDD (Sporting Club Union Douve et Divette), les subventions allouées annuellement aux clubs reviennent à compter de ce jour au SCUDD soit 0.50 cts / habitant

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la subvention à hauteur de 0.50 cts / habitant

D'autre part, l'UNA de La Manche fait une demande de subvention, en effet cette association intervient sur la commune en matière de maintien à domicile.

Après délibération, les membres du conseil municipal présents moins 1 ABSTENTION, valident la subvention à hauteur de 50 €

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ⇒ Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il faudra prévoir la protection incendie du lotissement Saint-Michel
- ⇒ Monsieur le maire informe que la vente de bois se fera au plus offrant

Signatures

JOUAUX Joël		DUFOUR André	
LEMENANT Lucien		LEMAGNEN Jean-Edmond	Excusé
MARRON Stéphane		CRICQUET Anne	
DELAUNEY Geneviève		SCHIEFER Jocelyne	
HUSSENET Fabrice		BERTOT Philippe	Excusé
MALOCHET Xavier	Excusé		